

Restauration de rivière: 15 chômeurs participent

Quinze chômeurs peuvent participer au chantier d'été de réhabilitation du Schiffwasser, une rivière phréatique du Ried sélestadien. Avec cette récente décision du préfet de Région, la campagne estivale de restauration de rivière, lancée le 8 juillet, prend une dimension nouvelle.

Avant cette décision, il s'agissait d'une opération ouverte aux bonnes volontés militantes, désireuses de prolonger sur le terrain, les engagements théoriques. C'est ainsi qu'un collectif d'associations ayant pour support le centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE), de Muttersholtz, avait imaginé de réhabiliter les berges du Schiffwasser.

Ce projet s'était parfaitement coulé dans le moule des chantiers de jeunes bénévoles, structure reposant sur l'association Cotravaux. Cotravaux, émanation du ministère de l'environnement et du ministère du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports, pouvait négocier avec l'administration et les collectivités locales, parties prenantes dans ce chantier de restauration de rivière.

Même si les « méthodes douces » sont préférées aux grosses opérations de réaménagement de rivière, un minimum de mécanisation est nécessaire. Et il faut disposer des « bénédictions » adéquates, pour faire passer le moindre engin sur les propriétés riveraines. C'est pourquoi les jeunes bénévoles qui se sont engagés dans ce chantier, le font dans un cadre réglementaire, pour ne pas dire orthodoxe.

L'Agence de bassin Rhin-Meuse, la direction départementale de l'agriculture du Bas-Rhin, l'ONF et la ville de Sélestat contrôlent donc une opération finalement assez peu spontanée. Cela dit, les jeunes bénévoles peuvent s'en donner à

coeur joie le long du Schiffwasser. Le maniement des outils et l'initiation à l'environnement aquatique se prolongent en effet de moments de détente, à faire du bateau ou à pêcher.

Tel était au départ le projet de chantier de restauration de rivière. Depuis la décision préfectorale prise le 11 juillet, l'enlèvement de troncs et de déchets, le fauchage et le bucheronnage, l'aménagement et la consolidation des berges, ainsi que la plantation d'arbres ne sont plus seulement proposés aux jeunes bénévoles.

« Ces tâches d'intérêt général seront confiées à quinze demandeurs d'emploi, pendant une durée de 80 h par mois, durant deux mois (...) Le personnel sera recruté sur proposition des services de l'ANPE, la liste définitive étant arrêtée par le directeur départemental du travail et de l'emploi ».

Le texte précise aussi que ces personnes bénéficieront d'une formation à la sécurité. Pour sa part, M. Angel, directeur du CPIE de Muttersholtz, apporte une information supplémentaire: « Les chômeurs recrutés sont dispensés de pointage pendant deux mois et gardent leurs garanties et leurs droits ».

Est-ce que ce chantier d'été intéressera des demandeurs d'emploi intéressés par les métiers de la nature? Il est encore trop tôt pour répondre.

Michel Gissy.

CPIE 36, rue de Sélestat 67600 Muttersholtz, tél (88) 85.11.30.
Associations: Cakcis, APP, AFRPN.